



HEURTEY PETROCHEM

Rapport du Président du Conseil d'Administration Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juin 2007

Mesdames et Messieurs les actionnaires

Conformément à la loi, je vous rends compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

1 PREPARATION et ORGANISATION des TRAVAUX du CONSEIL d' ADMINISTRATION

1.1 Composition du Conseil

Votre Conseil d'Administration est composé de 6 membres nommés pour 3ans:

- Monsieur Michel PINGEOT Président Directeur Général
- Monsieur Jacques MOULIN Directeur Général Délégué
- Monsieur Jean-Claude COMPANY Administrateur
- Monsieur Eugène Michel POUTCHNINE Administrateur
- Monsieur Jean-François THUAULT Administrateur
- La société GEMMES VENTURE SA Administrateur représentée par Monsieur Thierry GARRET

1.1 Pouvoirs

Suite à la décision du Conseil du 16 mai 2006, la Direction Générale de la Société est exercée par le Président du Conseil d'Administration.

Les pouvoirs du Président Directeur Général ne sont pas limités par les statuts de la Société ou par le Conseil d'Administration.

Les Pouvoirs du Directeur Général Délégué sont, sur le plan interne, fixés par le Président Directeur Général..

1.2 Règlement Intérieur

Un règlement intérieur du Conseil a été adopté lors de sa réunion du 1^{er} décembre 2006

1.3 Fréquence des réunions

Le Conseil se réunit au moins une fois par trimestre selon un calendrier établi chaque année pour l'année suivante.

Depuis le 16 mai 2006 date de l'assemblée ayant désigné les administrateurs à la suite de la transformation de la société dans la forme de société anonyme faisant appel public à l'épargne, le Conseil d'Administration s'est réuni 7 fois au cours de l'exercice 2006. Le taux moyen de participation au Conseil a été de 94 %.

Lors de ses séances, le Conseil a veillé à la mise en œuvre des orientations de l'activité de la Société et de ses filiales et contrôlé sa marche générale. Il a en particulier :

- Décidé du mode de direction de la Société et désigné le Président Directeur Général et le Directeur Général Délégué ,
- Donné l'autorisation annuelle au Président Directeur Général pour consentir des cautions, avals ou garanties,
- Etabli son règlement intérieur et arrêté la liste des administrateurs indépendants
- Constitué un Comité d'Audit et un Comité des Rémunérations
- Décidé le lancement de l'introduction de la Société sur le marché Alternext d'Euronext et de l'augmentation dans ce cadre de son capital
- Converti des Obligations convertibles en actions de la Société
- Soumis aux actionnaires l'augmentation de son capital par incorporation de réserves
- Examiné les projets de développement, de coopération et d'investissements industriels
- révisé les documents semestriels de gestion prévisionnelle
- arrêté les termes des communiqués financiers

1.4 Convocation et Informations

Les Administrateurs et les Commissaires aux comptes sont régulièrement convoqués aux Conseils

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des Administrateurs leur ont été communiqués dans les délais légaux et statutaires.



HEURTEY PETROCHEM

1.5 Tenue du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice tous les Conseils d'Administration se sont tenus au siège social de la Société

1.6 Procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués dans les meilleurs délais à tous les membres du Conseil. Chaque procès-verbal est approuvé au plus tard lors de la tenue de la réunion suivante du Conseil.

1.7 Comités spécialisés

Les Comités spécialisés mis en place par la Société sont les suivants

- **Comité des Nominations et des Rémunérations:**

Le Comité est composé de 2 membres choisis par le Conseil d'Administration en son sein dont un indépendant. Ils sont désignés à titre personnel et ne peuvent se faire représenter. Ils sont nommés pour la durée de leur mandat d'Administrateur.

Conformément à son règlement intérieur, le Comité se réunit au moins deux fois par an pour préparer les décisions du Conseil d'Administration.

- Il fait toute recommandation au Conseil d'Administration sur sa composition, la sélection des candidats et la rémunération des Dirigeants.

- Il fait toute proposition au Conseil quant au montant global des jetons de présence pour chaque exercice et leur répartition.

- Il intervient dans le processus de mise en place de plans d'accès au capital en faveur des dirigeants et salariés

Les membres de ce Comité sont au 31 décembre 2006 : la société GEMMES VENTURE SA représentée par Monsieur Thierry GARRET et Monsieur François THUAULT.

Le Comité des rémunérations s'est réuni 2 fois en 2006

- **Comité d'Audit :**

Le Comité est composé de 2 membres du Conseil d'Administration dont un indépendant. Ils sont nommés pour la durée de leur mandat d'Administrateur.

Conformément à son règlement intérieur, le Comité se réunit au moins deux fois par an pour préparer les décisions du Conseil d'Administration sur

- l'évaluation de l'existence, de la permanence et de la pertinence des procédures de contrôle financier;

- la vérification des procédures internes de collecte et de contrôle des informations;

- l'examen des comptes avant leur présentation au Conseil d'Administration.

Il intervient également dans le processus de sélection des commissaires aux comptes

Les membres de ce Comité sont au 31 décembre 2006 Messieurs Thierry GARRET représentant la société GEMMES VENTURE SA et Monsieur Eugène Michel POUTCHNINE.

Le Comité d'Audit s'est réuni 4 fois en 2006

En plus de ces 2 comités, le gouvernement d'entreprise repose sur les comités suivants:

- **Comité de Direction (« Management Committee »)**

Le Comité est composé du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général Délégué, du Directeur Commercial, du Directeur Général Adjoint Finances, du Directeur du service Procédé et du Contrôleur de Gestion des filiales.

Le Comité se réunit au moins 2 fois par an pour examiner la situation financière générale et les résultats, les prévisions, les questions en matière de stratégie commerciale, technique, ressources humaines et relations avec les filiales.

En outre, une fois par an la réunion de ce Comité intitulé *Revue de Direction*, a pour objet l'examen de la politique qualité pour le maintien de la certification ISO 9001 obtenue depuis janvier 1997.

- **Comité Contrôle de Gestion**

Le Comité est composé du Directeur Général Délégué, des Contrôleurs de Gestion du siège et de celui des filiales ainsi que des chefs de projet.

Le Comité se réunit trimestriellement pour examiner la situation et le budget de chaque affaire, toutefois cette réunion est mensuelle pour les affaires de taille importante.

En outre, une réunion de *Trésorerie* a lieu chaque lundi après-midi à laquelle participent le Directeur Général Délégué, le Directeur Général Adjoint Finances et le responsable du service comptable. Réunion portant sur une



HEURTEY PETROCHEM

revue de la situation financière : relations avec les banques, Besoins en Fonds de Roulement, lignes de cautions, Dailly et financements divers.

2 PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

2.1 Objectifs du Contrôle Interne

Les procédures de contrôle interne mises en place dans la Société ont pour objet :

- de veiller à ce que la réalisation des opérations et des actes de gestion s'inscrivent dans le cadre défini par la Direction Générale, les lois et règlements en vigueur, les règles et valeurs internes à la Société,
- de vérifier que les informations données et les communications faites au Conseil d'Administration et aux Assemblées Générales des Actionnaires sont fiables et reflètent avec sincérité l'activité de la Société.

L'un des principaux objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques inhérents à l'activité de l'entreprise ainsi que les risques d'erreurs ou de fraudes notamment dans le domaine comptable et financier.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

2.2 Organisation Générale du Contrôle Interne

Le contrôle interne de la Société repose sur un ensemble de procédures:

- « Réglementation Intérieure »,
- « Réglementation Administrative »
- « Note de Fonctionnement »:
- « Manuel Assurance Qualité »
- « Guide d'utilisation ERP »

définissant d'une part l'organisation, les délégations, le fonctionnement général de la Société, d'autre part les règles assurant la bonne gestion financière et technique de la Société et de ses filiales ainsi que la maîtrise des risques liés à l'activité.

2.3 Mise en Œuvre du Contrôle Interne

Les principaux acteurs exerçant des activités de contrôle interne au sein du Groupe Heurtey sont :

- le Conseil d'Administration, le Comité des Nominations et Rémunérations et le Comité d'Audit
- le Comité de Direction « Management Committee »
- le Comité de Contrôle de Gestion
- le responsable de l'Assurance Qualité

Chaque membre des comités ou services ci-dessus assure le contrôle de sa fonction.

Les actions résultant des décisions prises en application des recommandations sont décidées et leur application contrôlée par la Direction Générale.

2.4 Contrôle des Filiales

La stratégie de Heurtey est de détenir sauf à de très rares exceptions, le contrôle majoritaire de ses filiales.

La Société assure une présence prépondérante dans les organes de direction et détient le pouvoir de décision.

Le contrôle de la gestion des filiales est assuré par le Contrôleur de Gestion des Filiales du siège.

Les Filiales sont soumises aux règles et procédures de la maison mère lorsque applicables.

2.5 Elément externe de Contrôle

Depuis janvier 1997 la Société, est certifiée ISO 9001 et à ce titre est auditée chaque année par un organisme extérieur (LLOYDS).

La société a pour objectif l'obtention de la certification par toutes ses filiales.

2.6 Organisation de la Fonction Comptable et Financière

Cette responsabilité est assurée par le Directeur Général Délégué et le Directeur Général Adjoint Finances

Ils ont en outre la responsabilité de :

- la validation et du contrôle du système d'information comptable et financière
- la mise en place des nouveaux outils comptables et de gestion (ERP et logiciel de consolidation)

Les états financiers sont établis suivant les normes comptables applicables aux sociétés et groupes français.

Les procédures ainsi que les applications informatiques utilisées par la fonction comptable et financière, font régulièrement l'objet d'audits par les Commissaires aux Comptes.



HEURTEY PETROCHEM

ACTIONS ENTREPRISES en 2006

- Fin 2006, en application des recommandations du Comité d'Audit, il a été décidé le recrutement d'un Directeur Général Adjoint Finances pour renforcer la Direction Financière du Groupe HEURTEY et répondre aux nouvelles exigences résultant de son introduction sur le marché Alternext d'Euronext à Paris.
La personne recrutée a pris ses fonctions en janvier 2007.
- Acquisition d'un outil ERP : rédaction du cahier des charges et tests d'application et des premières procédures d'application.
- Acquisition et mise en place d'un logiciel de consolidation formation du personnel comptable.

PLAN D' ACTIONS pour 2007

J'ai fixé pour 2007 aux responsables de la fonction comptable et financière les missions suivantes

- Adaptation de l'ensemble des Procédures aux nouveaux outils
- Mise en place d'un reporting financier Groupe
- Extension aux filiales de l'ERP et des procédures
- Etablissement de procédures concernant les obligations résultant de notre présence sur le marché Alternext
- Organisation d'une sensibilisation des Ingénieurs et cadres aux risques
- Obtention de la certification ISO 9001 des filiales Heurtey Petrochem Romania Srl et Heurtey Petrochem Equipment Pvt Ltd.

Fait à Vincennes le 20 mars 2007

Michel PINGEOT
Président Directeur Général